



# L'Analyse des besoins sociaux

CIAS Charente-Limousine

Synthèse des chiffres clés

Février 2026

## Le décret relatif à l'Analyse des besoins sociaux



Un **diagnostic socio-démographique** en début de mandat



Des **compléments thématiques** la même année et/ou les années suivantes

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions  
des centres communaux et intercommunaux d'action sociale

NOR : AFSA1603149D

**Publics concernés** : centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

**Objet** : modalités d'analyse des besoins sociaux de la population par les centres d'action sociale.

**Entrée en vigueur** : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

**Notice** : les centres communaux et intercommunaux d'action sociale doivent réaliser une analyse des besoins sociaux de la population de leur ressort. Le présent décret précise que cette analyse donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Sur la base de ce rapport, des analyses complémentaires peuvent être présentées au conseil d'administration des centres d'action sociale lors du débat d'orientation budgétaire ou à défaut lors du vote du budget. Cette analyse est fondée sur un diagnostic sociodémographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

**Références** : les dispositions du code de l'action sociale et des familles modifiées par le présent décret peuvent être consultées, dans leur rédaction résultant de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 123-1 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 6 avril 2016 ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article R. 123-1 du code de l'action sociale et des familles est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R. 123-1. – I. – Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

« II. – L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

« III. – L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget. »

**Art. 2.** – La ministre des affaires sociales et de la santé est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 juin 2016.

MANUEL VALLS

Par le Premier ministre :

La ministre des affaires sociales  
et de la santé,

MARISOL TOURAINE

## Au-delà du respect de l'obligation légale, mener une analyse des besoins sociaux c'est :

- Une **aide à la décision** pour la définition d'une politique d'action sociale adaptée aux besoins des populations
- Un socle solide de compréhension des enjeux de cohésion sociale du territoire pour alimenter **la feuille de route du CIAS**
- Un outil pour **animer et coordonner l'action sociale de proximité**
- Une opportunité pour renforcer **le partenariat local**

## Un diagnostic à croiser avec votre propre analyse sur notamment :

- Les problématiques sociales majeures des publics que vous rencontrez et auprès desquels vous intervenez
- Les effets de la crise sanitaire, de la montée de l'inflation et l'évolution potentielle des publics



## **Octobre 2025 - Janvier 2026 : Identification et compréhension des enjeux de cohésion sociale à travers l'éclairage statistique**



Temps 1 - Lancement de l'étude et prise en compte des contextes locaux



Temps 2 - Collecte des données statistiques et consolidation d'un socle d'indicateurs pertinents



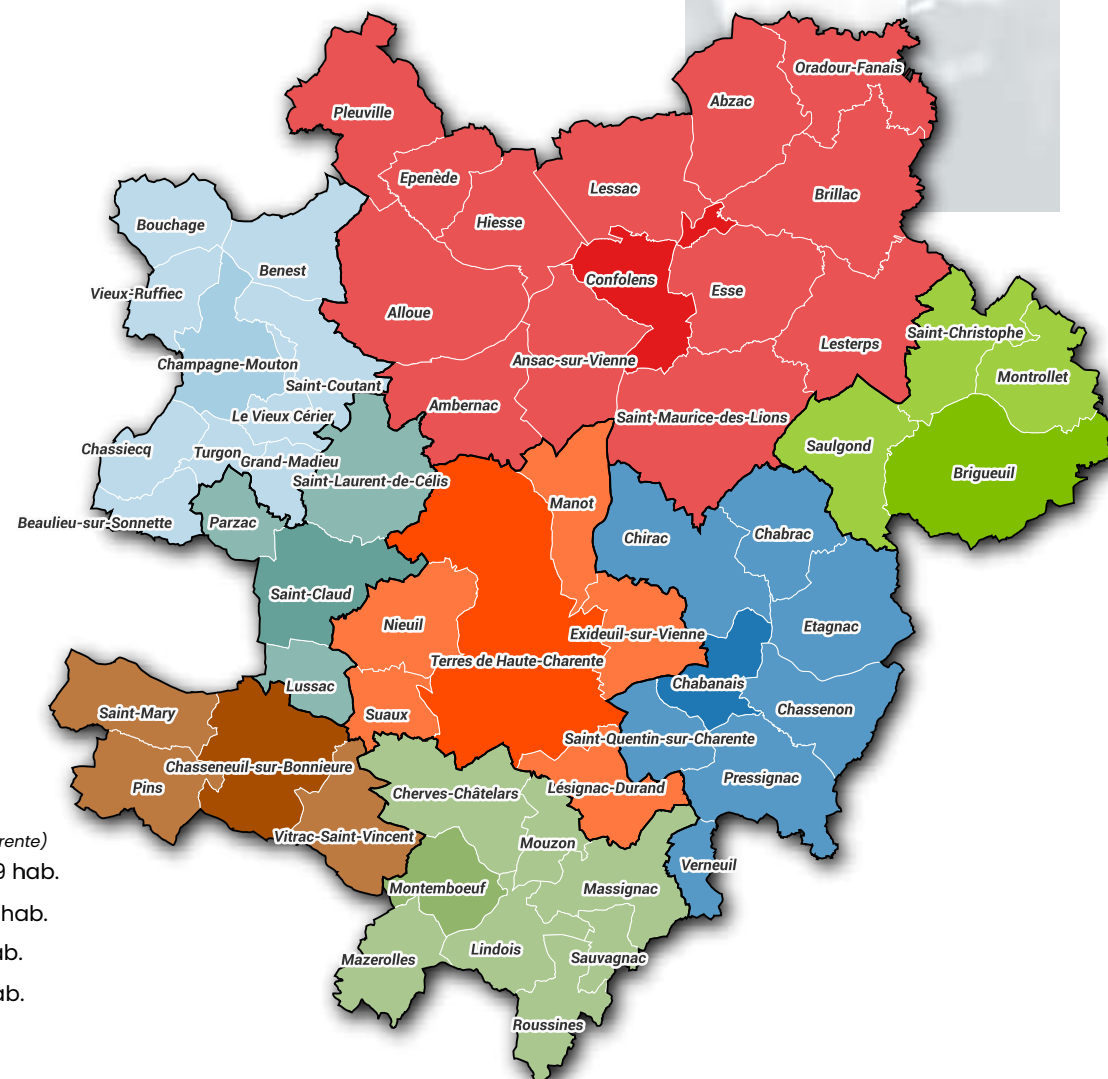
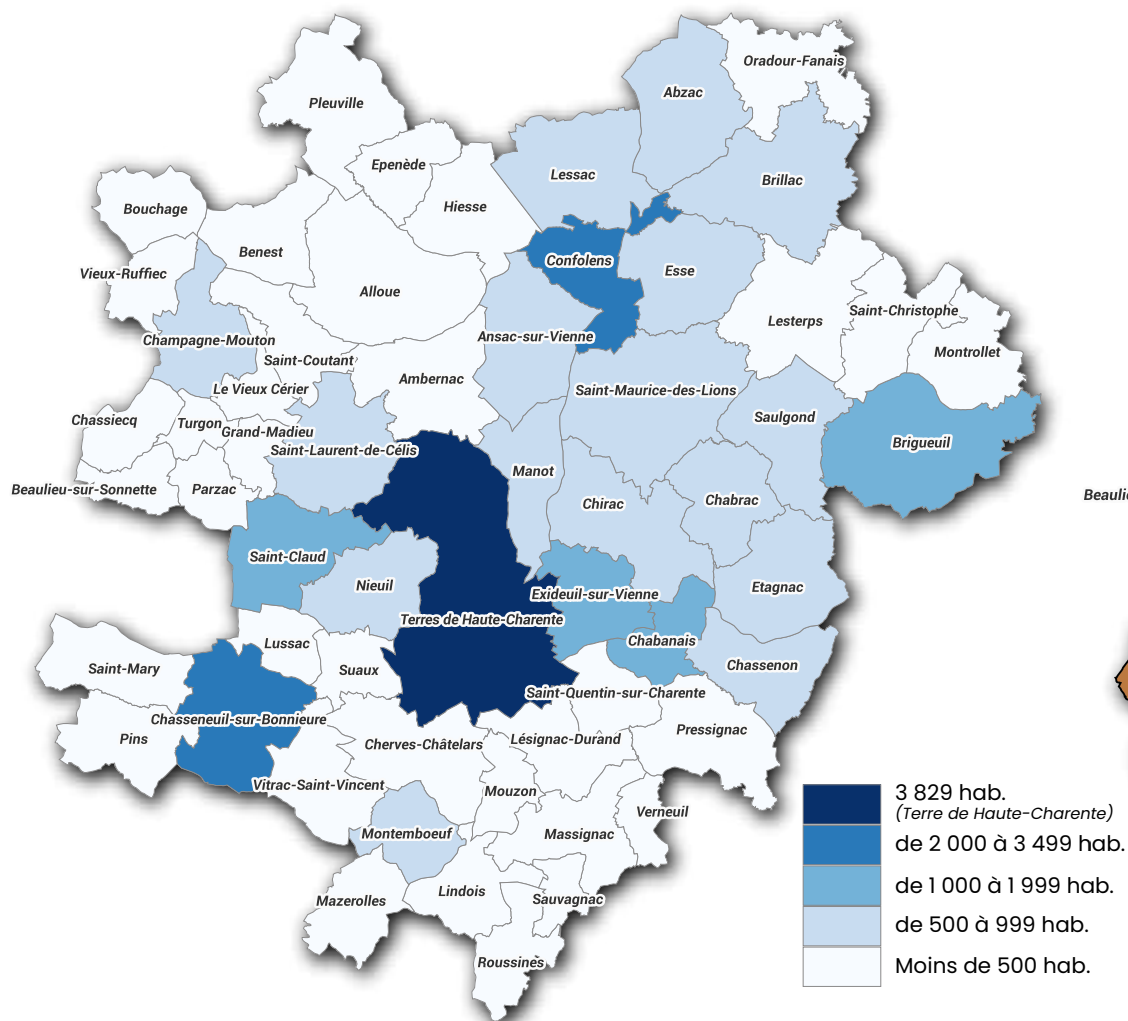
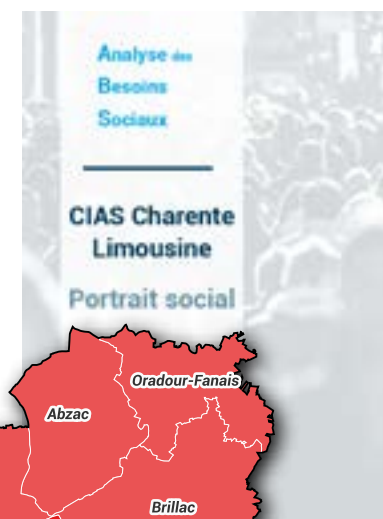
Temps 3 – Réalisation du diagnostic territorial des enjeux sociaux

Temps 4 – Restitution du diagnostic statistique, et détermination des grands enjeux prioritaires



## Un croisement des thématiques et des publics, des mises en perspective territoriales

Des données à l'échelle des bassins de vie, des comparaisons avec l'intercommunalité, avec la Charente, La Nouvelle-Aquitaine et la France hexagonale.



# CONTEXTE GENERAL



# CHIFFRES CLÉS

## CONTEXTE GÉNÉRAL



**35 223**

habitants au 1er janvier 2023

2017-2023



**-0,1%**

Évolution annuelle  
de la population

=



**-0,8%**

Évolution annuelle  
due au solde naturel

+



**+0,7%**

Évolution annuelle due  
au solde migratoire



**16 919** ménages

**2,0** personnes par ménage

**77%** de propriétaires au sein  
des résidences principales



**6 166**  
personnes seules

**36%**  
des ménages



**6 197**  
couples sans enfant

**37%**  
des ménages



## Les enjeux autour des dynamiques de peuplement



### TERRITOIRE, LOGEMENTS ET MENAGES



- ✓ ***Une typologie des ménages qui continue d'évoluer.*** Une proportion de familles relativement faible et en diminution au profit des couples sans enfant, et des personnes seules, en lien avec le vieillissement de la population. **Un enjeu toujours actuel d'attractivité du territoire** à travers l'offre de logements disponibles - mais aussi de l'activité économique présente et des services à la population.
- ✓ La typologie des logements. Un isolement déjà important, et vécu notamment par les seniors, au sein de grands logements potentiellement isolés. **Et un besoin qui évolue nécessairement concernant le nombre de pièces nécessaires. Un enjeu autour du parcours résidentiel possible** sur les différentes communes du territoire, pour des couples se séparant, ou pour des seniors souhaitant occuper un logement plus adapté à leur perte d'autonomie.

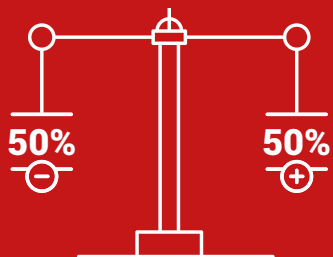
# NIVEAUX DE VIE ET PAUVRETE



# CHIFFRES CLÉS

## LES POPULATIONS FRAGILES

1 681€



Niveau de vie  
mensuel médian

+259€

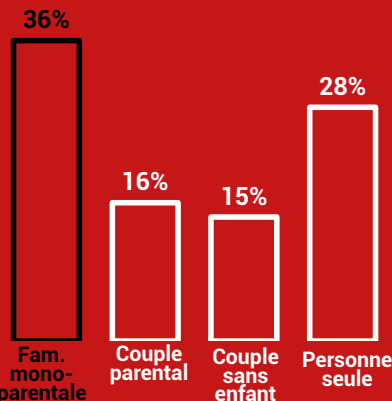


Évolution du niveau  
de vie médian

20%



Taux de pauvreté  
au seuil de 60%



Taux de pauvreté selon  
le type de ménage

3 700 personnes vivant  
en situation de  
quasi-pauvreté



25%

Part des allocataires Caf dont  
les revenus sont constitués de  
prestations sociales à hauteur de  
50% ou plus

10%

Part des bénéficiaires des minima  
sociaux parmi les ménages

12%

Part des bénéficiaires de la prime  
d'activité parmi les ménages



## PRECARITE ET ACCES AUX DROITS



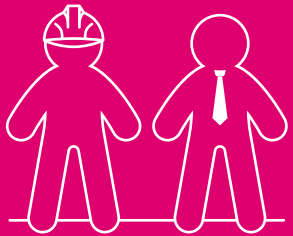
- ✓ **Les ménages les plus précaires**, en partie connus par les CCAS et le CIAS, mais aussi ceux « potentiellement invisibles » car sortant des seuils d'accès aux droits. Un enjeu dans le dimensionnement des aides locales, pouvant compléter les dispositifs nationaux, mais aussi dans le repérage des difficultés.
- ✓ Des revenus qui proviennent en partie des retraites, allocations chômage et prestations sociales. **Un enjeu autour de la connaissance mais aussi du renouvellement des droits, de l'accès à l'information** (et pas uniquement pour les retraités).
- ✓ **L'inclusion numérique : d'un point de vue transversal, un enjeu autour de l'accompagnement à l'usage du numérique** (les jeunes en insertion, les familles et l'accès aux droits, les formalités administratives pour les personnes âgées, mais aussi le renouvellement des droits pour les plus précaires).
- ✓ **Un enjeu dans le repérage des publics vulnérables**, connus de certains acteurs associatifs mais pas nécessairement des mairies et/ou du CIAS. **La précarité alimentaire** fait émerger de nouveaux publics se manifestant auprès des banques alimentaires, des épiceries sociales, mais pas forcément auprès des CCAS et du CIAS (enjeux à croiser avec ceux du PAT).

# ACTIVITE ET EMPLOIS

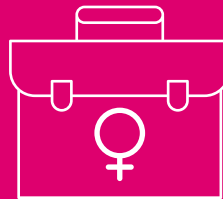


# CHIFFRES CLÉS

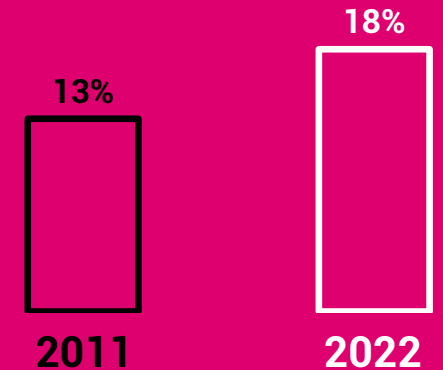
## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



**11 095**  
emplois occupés  
sur le territoire



**88%**  
taux d'activité  
féminin  
(25-54 ans)



Part des hauts niveaux  
de formation

**0,9**

taux de polarisation des  
actifs de 15-64 ans

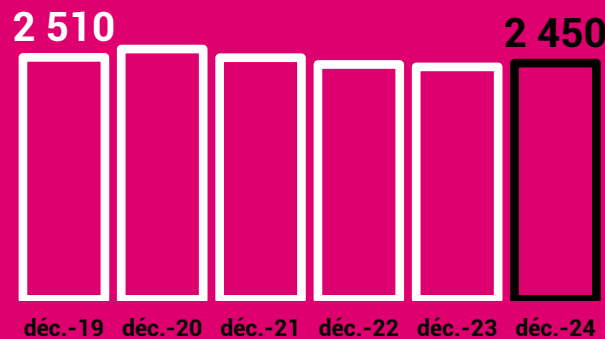


**34%**  
des actifs travaillent  
en dehors de la  
communauté de  
communes



**17%**

Indice de chômage  
estimé (DEFM de cat. ABC)



**-60**  
DEFM cat. ABC entre 2019 et 2024



**32%**  
des 15 ans et plus  
non scolarisés sont  
sans diplôme

# LES STRUCTURES FAMILIALES



# CHIFFRES CLÉS

## LES FAMILLES ET L'ENFANCE



**3 730**

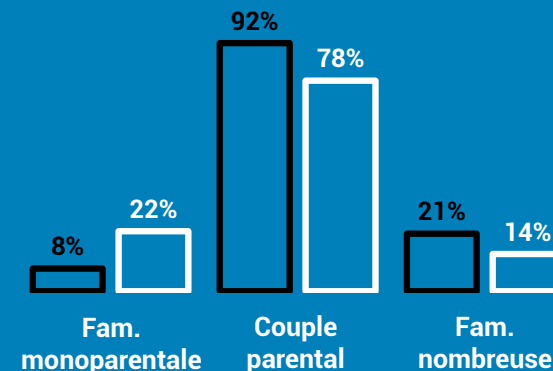
familles avec enfant(s)

**-7%**

entre 2016 et 2022

**22%**

des ménages sont des familles avec enfant(s)



Types de familles en 1990 et 2022



**5 698**

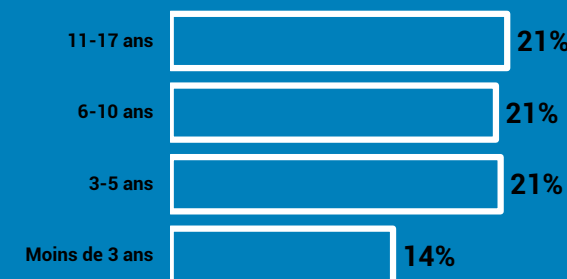
enfants de moins de 18 ans

**-8%**

entre 2016 et 2022

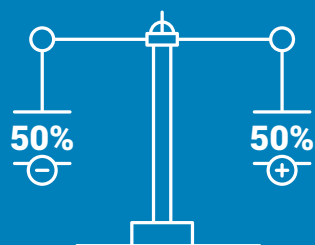
**16%**

de la population est mineure



Part des enfants en fam. monoparentale

Le niveau de vie mensuel médian



**1 753€**

des couples parentaux

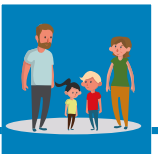
**1 358€**

des fam. monoparentales



**8%**

des mineurs en situation de vulnérabilité



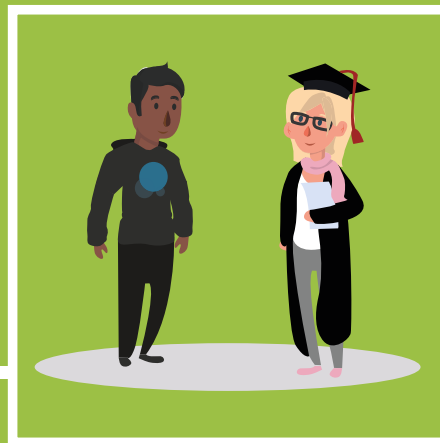
## Les enjeux pour la population familiale

### SERVICES AUX FAMILLES - MONOPARENTALITE



- ✓ **Un enjeu autour du maintien des familles sur le territoire mais aussi de l'attractivité**, à travers une offre de logements disponibles et accessibles. Mais aussi autour de l'offre de services existante à destination de ce public.
- ✓ **Un enjeu autour de l'accès ou du retour à l'emploi pour les jeunes parents isolés**. Une mise en retrait du marché du travail voulue ? Contrainte ? Aider à la conciliation entre éloignement de l'emploi et horaires proposés pour les modes d'accueil.
- ✓ **Le logement, lui aussi porteur d'enjeux pour les familles du territoire**. Quel parcours résidentiel possible pour des couples se séparant, ou pour des familles ne pouvant accéder financièrement à des "grands pavillons" ?

# LES JEUNES



# CHIFFRES CLÉS

## LES JEUNES



**1 627** jeunes de 18-24 ans

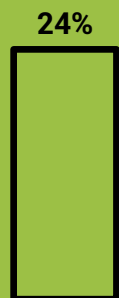
**-5%** entre 2016 et 2022

**5%** de la population a entre 18 et 24 ans



**47%**

des jeunes vivent en logement autonome



24%



17%

haut niveau

bas niveau

Niveaux de formation des 20-24 ans



**19%**

des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi



**78%**

des jeunes sont en activité

CDI,  
fonction  
publique



**57%**

Type de contrat des 15-24 ans en emploi



**26%**

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. ABC)



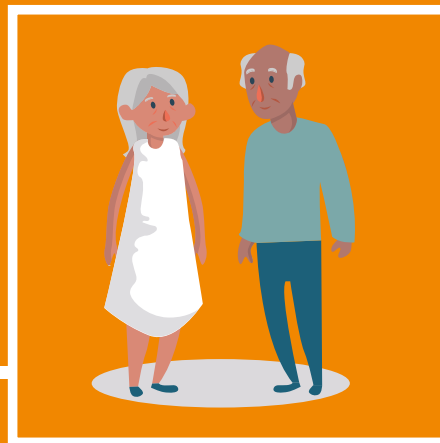
## Les enjeux pour les jeunes adultes du territoire

### AUTONOMIE, INSERTION, ACCES AUX DROITS



- ✓ Des jeunes en emploi sur le territoire en situation de précarité pour certains d'entre eux. Un enjeu de veille face à l'installation d'une précarité durable ? Et un **enjeu vis-à-vis de l'aide à l'autonomie**.
- ✓ **Un enjeu autour de la mobilité**, les emplois précaires sont ceux qui requièrent le plus la possession du permis de conduire et d'une voiture.
- ✓ Un enjeu autour de la **mise en réseau des acteurs du territoire** pour éviter les ruptures dans les parcours, favoriser les mobilités, accompagner l'accès et le retour à l'emploi pour les jeunes en difficultés restés vivre sur le territoire de Charente-Limousine.
- ✓ Un enjeu autour **de l'offre de logements disponibles pour les jeunes. Pour ceux désireux de prendre leur autonomie** (vis à vis du foyer parental).

# LES SENIORS



# CHIFFRES CLÉS

## LES SENIORS



**14 237** seniors de 60 ans et plus  
**+7%** entre 2016 et 2022  
**40%** de la population a 60 ans et plus



**5 384** personnes âgées de 75 ans et plus  
**+1%** entre 2016 et 2022  
**15%** de la population a 75 ans et plus

**25%**



60-74  
ans

**9%**



75-84  
ans

**6%**



85 ans et  
plus

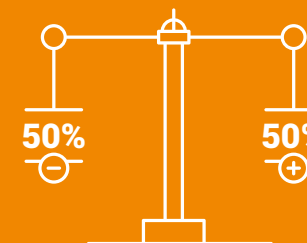
Part parmi  
la population totale



**+10%**

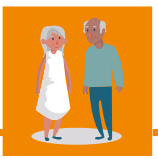
Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2032

Le niveau de vie mensuel médian



**1 726€** pour les 60-74 ans

**1 547€** pour les 75 ans et plus



## Les enjeux en matière de vieillissement



### JEUNES RETRAITES ET VIEILLISSEMENT



- ✓ ***L'anticipation des enjeux du parcours résidentiel*** : information sur les droits existant dans l'adaptation du logement. Sensibilisation des jeunes retraités sur l'adaptabilité des logements. Prévenir dès aujourd'hui, la future « potentielle » dépendance
- ✓ ***Un enjeu autour de la prévention de la dépendance et l'isolement*** par la mise en œuvre d'actions de prévention : maintien du lien social, continuer le « aller vers ». Et des enjeux de mobilité, de proximité des services dans un territoire assez rural.
- ✓ Un enjeu autour du **dimensionnement des dispositifs** existant au regard des seniors déjà présents sur le territoire (40% de la population), mais aussi ceux à venir (1 480 de plus d'ici 2032). Participer à **l'attractivité du territoire** pour l'implantation de services à destination des seniors (notamment l'offre médicale).

## **Votre contact :**

*François COUSSEAU - 06 71 16 09 05  
francois.cousseau@compas-tis.com*

## **Spécialiste du développement social local**

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu

## **Nos engagements :**

- Améliorer le mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- Capitaliser les réalités sociales pour identifier les nouveaux enjeux
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

## **Des ressources - Compas en accès libre :**

Notre site internet

<http://www.lecompas.fr>

Le Centre d'observation de la société

<http://www.observationsociete.fr>



@Compas